



Création de CGPC Assurances, association dédiée aux intermédiaires d'assurances

Visuel indisponible

La CGPC, association française des conseils en gestion de patrimoine certifiés, crée CGPC Assurances, qui a vocation à représenter les courtiers et les mandataires d'intermédiaire d'assurances.

Cette création vient répondre à une obligation légale qui entrera en vigueur en 2021 et imposera aux intermédiaires d'assurance d'adhérer à une association professionnelle agréée. Les membres de CGPC Assurances bénéficieront notamment d'une assistance juridique et de l'accès à un service de médiation.

Ainsi, la CGPC a déposé un dossier à l'AMF pour redevenir une association représentative de CIF. Elle lancera très prochainement CGPC IOBSP, la co-régulation concernant aussi à l'avenir les intermédiaires du monde du crédit immobilier.

Source CGPC